



## Réunion du Saint-Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne

Le 3 avril 2019, à la laure des Grottes de Kiev, Sa Béatitudo le métropolitain Onuphre de Kiev et de toute l'Ukraine a présidé une réunion du Saint-Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne.

S'étant penché sur l'état de fait établi à la suite de l'octroi anti-canonique d'un « tomos d'autocéphalie » à la nouvelle « Église orthodoxe d'Ukraine » par le Patriarcat de Constantinople, le Saint-Synode a résolu de publier une Déclaration sur la situation dans l'Orthodoxie en Ukraine et dans le monde. Cette déclaration sera adressée aux primats des Églises orthodoxes canoniques.

Exprimant sa profonde inquiétude devant les usurpations d'églises appartenant à des communautés de l'Église orthodoxe ukrainienne, ce qui constitue une criante violation à la législation ukrainienne, le Saint-Synode a constaté qu'il était nécessaire de soutenir les communautés de l'Église orthodoxe ukrainienne, dont les églises ont été occupées. A cet effet, une commission temporaire a été désignée, présidée par l'évêque Nicolas, vicaire de la métropole de Kiev.

Le Synode a aussi pris différentes résolutions concernant le fonctionnement des monastères dans différents diocèses de l'Église orthodoxe ukrainienne.

Un Centre d'étude du patrimoine des nouveaux-martyrs et des confesseurs du XX siècle a été fondée à l'Académie de théologie de Kiev.

Il a été décidé de canoniser plusieurs saints, vénérés au niveau local. Le Saint-Synode a défini la date de la mémoire des nouveaux martyrs d'Izioum au samedi de la troisième semaine après Pâques, et ajouté au calendrier de l'Église orthodoxe ukrainienne la célébration de la Synaxe des saints de l'académie de théologie de Kiev et la mémoire de saint Raphaël, évêque de Brooklyn.

Les membres de la réunion ont aussi pris différentes résolutions concernant la hiérarchie.